

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1895

No. 63

SOMMAIRE :

Anonymat, *Duroc*. — Etranges camarades de lit, *Politique*. — Navrance, *La Direction*. — Vieille thèse, Thèse vieille, *Lynx*. — Charité-Justice, V, *Jacques Lecroyant*. — Contes mélancoliques : Bellone, *Armand Sylvestre*. — On prend un trou, *Emile Gautier*. — La Théologie Dogmatique, *Léon Tolstoï*. — Un Amour de l'Aretin, *Jean Richepin*. — Feuilleton : Le Missel de la Grand'mère, (suite) *Ludovic Halévy*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

ANONYMAT

L'article que la Direction a publié dans notre dernier numéro sous le titre : LA GRANDE LUTTE, n'a pas passé inaperçu.

C'est assez montrer qu'il était opportun.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* y a fait allusion dans ces termes fort significatifs :

Voilà une mine chargée à refus, que la moindre étincelle peut faire éclater !

Les réticences et les allusions, presque transparentes, du journal radical montréalais, laissent entrevoir un horizon d'hypocrisies et de lâchetés, qu'il serait assez curieux de voir se dessiner plus nettement.

Nous attendons avec patience que les MODÉRÉS répondent à ce coup droit et se défendent d'avoir usé de l'anonyme loyal dont les couvrait *Le Réveil* !

Allons, Messieurs !

Engagez le fer !

Partez !

Nous compterons les coups !

Le *Courrier* va trop vite en besogne et il ne s'agit pas encore de cela. Il n'y a rien à casser tant que ceux qui sont intéressés à se taire auront le bon sens de fermer des bouches démusérement disjointes, et tant que les *féminins* qui ont fait faire n'essaieront pas d'étrangler les *masculins* qui ont fait.

Mais après cela, en avant le feu d'artifice !

On parle de Français qui prêchent la mauvaise doctrine dans ce pays, mais sait-on que ces garçons-là sont à la solde ou sous la sou-

mission de *féminins* qui leur fournissent le canevas, leur commandent l'article ou leur *font faire* la condamnation suivant leurs idées, leurs documents et leurs renseignements ?

Tout cet anonymat de notre revue n'est pas un anonymat.

Nous avons réuni quelques garçons de talent qui ont reçu les inspirations de tous les affiliés à l'œuvre de réforme, et les ont traduites sur le papier en termes convenables et qui ont fait sensation.

Maintenant, on veut les accuser hypocritement ; on leur reproche d'être des fauteurs de troubles, des instruments de disgrâce, des impies, etc.

Bien plus, ce sont les instigateurs mêmes des dissensions soulevées qui se font les accusateurs.

Arrière ! messieurs.

Le *goy* aura son tour et le *masculin* va relever la tête.

Chacun sa part.

Vous, monsieur le comité consultatif qui avez décidé de la nature des articles, vous porterez la responsabilité de vos décisions.

Vous, M.M. *Le Vengeur*, *Père de famille indigné*, *Vrai Catholique*, *Lex*, *Judex*, et tant d'autres, toute la gamme de l'anonymat, vous aurez votre place et votre vraie place dans la *Rogues' Gallery* où vous avez voulu nous clouer.

Vous aussi, Monsieur le défunt sénateur conservateur et journaliste militant, dont l'organe nous insulte, on saura quelles indications vous nous aviez confiées par la plume d'un des matamores de la protestation ? Vous, monsieur l'orateur des masses, qui nous avez ruinés et vilipendés, rappelez-vous qui a écrit le premier article sur le scandale du prêtre indigne ! Vous enfin, Messieurs les Saints Pères qui vous êtes servis du *Canada-Revue* pour exhaler vos plaintes contre l'Ordinaire, et contre la boutique cléricale d'en face, si vos amis font les tartuffes, vous en subirez la casse, car nous voulons être protégés par nos complices, si crime il y a.

Le besoin est pressant, comme on peut le

voir par l'extrait suivant de la *Minerve* du 12 courant.

En 1892, et encore ensuite, la *Patrie* parlait de notre clergé national comme la *Lanterne* ne le ferait pas. C'était une orgie de diffamations, d'insinuations, de saletés anti-religieuses sous toutes les formes. De Démos, du *Canada-Revue*, écrivant là sous le masque de l'anonymat, du *Vengeur*, de Louis Fréchette, anciennement Cyprien, l'auteur de la nauséabonde *Petite histoire des rois de France*, c'était à qui accumulerait le plus d'avaries contre nos prêtres, à l'occasion de la chute d'un indigne. M. Laurier profita-t-il de ce moment, opportun s'il en fût, pour renier la *Patrie* et sa nichée de radicaux si turbulents ? Pas du tout.

Eh bien, il n'y a pas un mot d'exact dans ceci.

En 1892, *Demos* n'écrivait pas à la *Patrie*, et si l'on recherche la liasse du *Canadien*, on y trouvera en novembre 1892 une lettre de M. A. Globensky, relative à l'anonymat du *Canada-Revue* que lui causait l'ennui d'être accusé de l'article *Le Vengeur*, vraie cause de tous les déboires, de toutes les pertes et de l'excommunication du *Canada-Revue*.

A la suite de cette lettre se trouve un mot de M. Sauvalle, alors rédacteur du *Canadien*, qui repousse également l'attribution de l'article *Vengeur* et revendique, jusqu'à date, le pseudonyme de *Demos* qui disparut du journal au numéro suivant.

Voilà des faits qu'il importe de bien poser et qui seront posés en temps et lieu.

Il ne faut pas voir là-dedans une menace ; nous ne menaçons personne, mais nous ne voulons pas consentir au rôle du *goy* ni être les esclaves des *féminins*.

DUROC.

ETRANGES CAMARADES DE LIT

“ La politique, dit-on, fait d'étranges camarades de lit,” pour employer un anglicisme en usage, doublé d'un gallicisme bien marqué.

On sait tout le potin qu'a soulevé le départ de M. Sauvalle de la *Patrie* ; on connaît les sorties du directeur de la *Patrie* en faveur des grands principes et l'on n'ignore pas que cette sortie lui valut les éloges de la *Minerve*... elle-même.

Pour qu'on ne l'oublie pas, voici un des paragraphes écrits à cette occasion :

M. Beaugrand, tout étourdi de ce coup d'assommoir stupide, se demanda en quoi il avait démerité, et surtout quels étaient les principes politiques et religieux sur lesquels le désaccord s'était fait subitement entre M. Laurier et la *Patrie*. Les soi-disant *grandes lignes de l'école libérale d'Angleterre* lui parurent une immense blague, bonne tout au plus pour un auditoire anglais qu'il s'agit de blaguer; mais il se demanda encore une fois quels pouvaient bien être les articles du programme du parti libéral que M. Laurier avait lâchés sans les faire connaître à ses partisans. Il n'en trouva point, cela va sans dire; et c'est alors qu'il publia sa réponse du 29 octobre dans laquelle on lit en lettres de feu le passage suivant :

"Je comprends qu'il y a des élections générales en vue, et que Laurier veut encore me faire jouer le rôle de tête de turc."

Si c'est vrai, et nous n'avons aucune raison de douter de la candeur de M. Beaugrand, on avouera que M. Laurier a fait là un fameux pas de clerc, indigne d'un chef de parti, indigne d'un politicien qui a le respect de la vérité et de sa propre dignité.

La Minerve 5 Nov. 1895.

L'accolade est évidemment frappante; mais, pas plus que ne l'est la suivante;

M. Laurier se préoccupait-il de les répudier, alors qu'ils en revenaient si ouvertement au programme de l'*Avenir*? Pas le moins du monde.

C'est que les élections générales étaient encore éloignées, à ce moment-là, comme l'a si justement remarqué M. Beaugrand. M. Laurier pourrait encore se faire l'illusion de croire qu'il serait capable de faire pièce au sentiment catholique. Et il laissait faire; ces gamineries sans nom l'amusaient presque.

Aujourd'hui, il a perdu ses illusions rouges. Il fait sa courbe rentrante et sent la nécessité de jeter de la poudre aux yeux des catholiques. Le *cordons bleu* de son entourage lui recommande de faire voir un Laurier à la mode d'Angleterre, pour tâcher de faire oublier le Laurier descendant des rouges et du radicalisme.

Cela nous a valu le spectacle ridicule du 28 octobre. M. Laurier prenant Beaugrand, l'*Enfant Terrible* No 2, pour tête de turc de ses foudres de ferblanc. (*La Minerve*, 12 Nov. 1895.)

Embrassons-nous, Folleville!

Mais, le plus drôle, c'est que l'*Aurore*, elle-même donne le baiser de paix à M. Beaugrand sur la vieille tête de l'*Avenir*.

Voici ce que dit l'*Aurore* du 9 novembre 1895,

L'*Aurore* n'a pas pour mission de faire de la politique ou de se prononcer en faveur de tel ou tel parti.

Il nous est permis, cependant, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur certains faits qui se passent sous

nos yeux et qui doivent nécessairement influencer sur les destinées du protestantisme français au Canada.

Les journaux nous annonçaient, la semaine dernière que M. Sauvalle se retirait de la rédaction de la *Patrie* pour devenir rédacteur du *Monde*.

M. Beaugrand saisissait l'occasion pour affirmer une fois de plus quels sont les principes du journal qu'il dirige. Les principes de l'*Avenir*, du *Pays*, ont été et sont encore ceux de la *Patrie*. Ils ont caractérisé la vieille école rouge, cette école qui s'est toujours opposée au cléricalisme, qui a toujours demandé que l'Eglise restât dans sa sphère au lieu de s'immiscer dans le domaine politique, cette école qui a toujours combattu l'altramontanisme.

Dans le passé, M. Laurier, tout en n'admettant pas en tous points le programme de cette école politique, s'est toujours déclaré sympathique aux grandes doctrines qu'elle proclame. En 1877, dans un discours qu'il prononçait sur le libéralisme, il n'hésita pas à s'élever contre la formation du parti dit nationaliste et dénonça les empiètements du cléricalisme.

M. Mercier partageait les mêmes vues. Mais se sentant faible sans l'appui du clergé, il fit alliance avec l'école ultramontaine, devint plus catholique que le pape lui-même et se vautra dans le boublier. Il régla la question des jésuites à leur satisfaction, s'aliéna complètement le vote protestant, et prêcha l'évangile du nationalisme qui frisait la trahison.

Qu'est-il résulté de tout ceci? On le sait. L'Eglise de Rome, dont on connaît la célèbre maxime: "la fin justifie les moyens," sentant que Mercier pouvait le servir, le mit au pouvoir. Elle obtint de lui ce qu'elle désirait, puis elle le frappa au cœur. Elle n'avait pas plus de confiance en lui qu'il n'en avait en elle, et elle fut assez sage de le décapiter avant qu'il pût faire la moindre chose pour diminuer son pouvoir et son influence.

M. Laurier semble vouloir marcher sur les traces de M. Mercier. Il répudie la *Patrie*, c'est-à-dire les principes que ce journal vient de nouveau d'affirmer. Nous avons raison de conclure que M. Laurier n'est pas prêt à faire la guerre à l'ultramontanisme, cet ennemi acharné de toutes les grandes libertés et franchises dont notre peuple a tant besoin. Ou il n'est pas lui-même affranchi du joug de la servitude, ou il n'a pas le courage et l'indépendance qu'on lui a toujours accordés.

Nous semblons toujours en revenir au même point. La question qui prime toutes les autres est encore celle-ci: "Comment arriver au pouvoir?" Nous ne pouvons pas partager l'opinion immorale qui prévaut, savoir que la conscience religieuse et la conscience politique ont chacune un rôle à jouer. L'opportunisme dégradant qui caractérise la politique devrait être dénoncé sans pitié. Nous n'obtiendrons jamais les réformes après lesquelles notre pays soupire, aussi longtemps que l'on fera alliance avec les puissances ennemies.

Si M. Laurier marche dans cette voie, il aura le même sort que M. Mercier, et il sera bien mérité. Il s'aliénera tous les protestants honnêtes et droits, il lui faudra ramper aux pieds des curés, et quand ce clergé rapace aura obtenu toutes les faveurs qu'il osera demander, il tuera Laurier comme il tua Mercier. En sera-t-il ainsi? Attendons.

L'idée seule de l'alliance entre la *Minerve* et l'*Aurore*, entre l'organe du Séminaire et celui de l'Eglise protestante française est déjà assez curieuse, mais pas plus curieuse que l'alliance suivante :

Le *Courrier de St-Hyacinthe* disait, dans son numéro du 12 novembre 1895.

Il est à peine utile pour nous d'affirmer que nous sommes aux antipodes des opinions du *Réveil*. Il n'est cependant pas hors de propos de relever l'appréciation de la conduite de M. Beaugrand, par Duroc.

Dans un article intitulé *Féminisme* il écrit :

"La tenue fait absolument défaut dans nos mœurs politiques."

"Nous venons d'en avoir un curieux exemple."

"Le chef d'un grand parti notifie par document un journal qui vagabondait sur le terrain politique, qu'il lui défendait de parler au nom de son parti, qu'il n'a aucun titre à parler en son nom."

"Vous croyez peut-être que le personnage interpellé va répondre comme un homme de tenue, comme eut fait Morny : "Le diable vous emporte, vous et votre parti! Je vais arborer mon drapeau et crier : qui m'aime me suive! Me suivra qui voudra! mais je ne vous suis plus!"

A notre point de vue, l'attitude de M. Beaugrand est passablement indifférente. Rouge écarlate, ou rose tendre le libéralisme, sous toutes ses formes, est et restera, notre ennemi. Nous aurons toujours à combattre *Le Réveil*, *La Patrie*, *L'Electeur* et toute la pléiade libérale, qu'elle accorde à M. Laurier son plus loyal support, comme M. Beaugrand, ou qu'elle suive le conseil de Duroc et combatte en bachibouzouck, en fibustier.

Mais comme question de dignité, nous sommes beaucoup de l'avis de Duroc, et il ne nous semble guère viril de se cramponner aux basques de l'habit de celui qui vous allonge des coups de pied, comme le fait M. Beaugrand.

Voyez-vous cela :

Beaugrand embrassé par l'*Aurore* et par la *Minerve*.

Duroc embrassé par le *Courrier de St-Hyacinthe*.

Où allons-nous, grands dieux ?

POLITIQUE.

NAVRANCE

Cette question de Navrance a trop duré et a pris dans nos colonnes plus de place qu'elle n'en devait prendre.

Nous allons la clore aujourd'hui-même, et l'on n'en en entendra plus parler.

Voici la première lettre que nous avons reçue, elle émane de *Vrai Canadien*.

ENCORE A PROPOS DE "NAVRANCE"

M. A. FILIATREAU,

Directeur du *RÉVEIL*.

Mon cher directeur,

Vous me connaissez et vous savez que je n'ai ni le goût, ni le temps pour les luttes personnelles ; vous savez aussi que je ne les redoute pas, d'où qu'elles viennent.

Je ne prendrais pas la plume pour répliquer à *Canadien* s'il n'avait cru devoir lancer à mon adresse une insinuation que vous savez, vous, personnellement, être fausse.

Vous m'avez dit hier que *Canadien* n'avait pas eu l'intention de me viser en me lançant ce trait ; permettez-moi de différer d'opinion.

L'attaque est directe et se lit comme suit :

"Parmi les prix-de-vertu qui font la leçon et pontifient sur l'honneur *ex-cathedra*, il y a certain homme de loi qui écrit sur les vices contemporains et publiait l'autre jour un article relatif aux opérations de certaines sociétés. Ce pur, qui n'est pas un français, pourrait-il nous dire comment il se fait que sa copie ait circulé avant sa publication dans les bureaux de toutes les sociétés visées ? Et qu'il ne nie pas ; l'original a collé dans le safe de la plus puissante compagnie, qui n'a remis au messager qu'une copie.

"Fait étrange, cet original ressemble à celui de l'article de *Vrai Canadien* ; on dirait les deux frères.

"La voilà, sans doute, la pureté !"

C'est bien, n'est-ce pas, un homme de loi que *Canadien* veut stigmatiser ? Je suis cet homme de loi, et vous le savez.

Vous savez aussi que l'article relatif aux opérations de certaines sociétés a été écrit par moi.

Maintenant, votre *Canadien* me demande si je pourrais lui dire comment il se fait que ma copie ait circulé avant sa publication dans les bureaux de toutes les sociétés visées (insinuant par là, méchamment, que j'aurais, moi, homme de loi, voulu faire chanter ces sociétés visées).

Ma réponse est bien simple et bien courte, et la voici : si ma copie a circulé avant sa publication dans les bureaux des sociétés visées, chose que j'ignore encore, la seule connaissance que j'en ai eue, c'est ce que vous m'en avez dit vous-même, M. le directeur ; et vous savez que j'ai de suite porté plainte à qui de droit.

Votre *Canadien* connaît cela comme vous et il a inventé ce mensonge froidement, de propos délibéré pour appuyer sa méchante thèse et mordre, lui aussi.

en ingrat qu'il est, la main qui lui a si souvent fait l'aumône depuis son naufrage sur nos rives.

Vous comprenez, mon cher Filiatreault, que je ne m'abaisserai pas à discuter avec un pareil menteur et un aussi sale calomniateur. Il pourra me traiter à son aise de *vrai canayen, de pur, d'homme sans cœur, ni esprit* ; tout ce qui tombe de la plume d'un pareil spadassin ne saurait m'égratigner. Je n'ai jamais écrit, non plus, que la France ouvrait ses bagnes et ses pénitenciers pour permettre à ses criminels de venir faire un tour au Canada, comme le dit faussement et méchamment *Canadien* ; mais j'ai écrit, et je le répète, que les Français qui font le plus de bruit ici et qui se plaignent insolemment des Canadiens-Français, sont trop souvent des échappés de bagnes, de galères et de prisons de France et d'autres pays. Il peut se faire aussi qu'ils aient fui la France pour échapper à la prison, aux bagnes ou aux galères ; je laisse le choix au prétendu *Canadien*.

Je n'ai pas de conseils à vous donner, mon cher directeur, mais vous feriez bien d'avoir l'œil sur ces types-là, si vous voulez conserver la sympathie des quelques Canadiens-Français qui vous ont soutenu dans vos lnttes, *sans vous exploiter*.

Comme vous le savez.

UN VRAI CANADIEN.

Finissons-en.

Nous passons la plume à *Canadien*, qui sera court :

Mon cher directeur,

Merci de m'avoir communiqué la lettre de *Vrai Canadien*.

Vous me demandez de clore, je clos.

Votre correspondant, dans l'affaire des loteries, se plaint d'avoir été victime d'erreur ou d'indélicatesse mais ne nie pas le fait.

Dont acte.

On m'apprend depuis qu'il s'est fait, il n'y a pas encore longtemps, devant les tribunaux, le champion des vertus civiles, sociales, politiques et même religieuses d'un de nos amis français les plus en vue de Montréal et qu'à cette occasion il a fait de la France et des Français un touchant éloge.

Son cas n'est donc pas désespéré.

Qu'il guérisse.

C'est la grâce que je lui souhaite.

CANADIEN.

Cette cordiale explication met fin au débat.

LA DIRECTION.

VIEILLE THESE, THESE VIEILLE

Le *Monde*, de Paris, publiait dernièrement un article dont j'extrais ce qui suit :

“Croyez-vous que tout eût été perdu si, en classe, on nous eût fait connaître le *de Eremite* de Saint Eucher en même temps que le *de Senectute* de Cicéron, le *de Vita beata* de saint Augustin avec le *de Vita beata* de Sénèque ? Est-il bien sûr que nous aurions perdu beaucoup si nous avions expliqué un peu moins d'Horace pour pouvoir faire connaissance avec les *Proses* d'Adam de Saint-Victor ? Les *Couronnes* de Prudence n'auraient-elles pas pu réclamer un peu de la place donnée si généreusement aux *Métamorphoses* d'Ovide et, en expliquant le *deuxième livre de l'Enéide*, le *de Officiis* et le *Pro Milone* n'aurait-on pas pu, sans danger, nous parler un peu du *Paradis perdu* de saint Ambroise, de l'*Apologétique* de Tertulien ; peut-être même rien n'eût été compromis, si, à côté des harangues du *Conciones* païen, nous avions pu lire parfois quelques extraits des *sermonnaires* chrétiens.”

Il s'agit, on le comprend, d'une thèse pédagogique, qui depuis plus de trente ans était tombée dans l'oubli.

Quelques éteignoirs fossiles veulent ramener cette question à l'ordre du jour, sans doute pour faciliter la vente du stock des vieux bouquins de M. l'abbé Gaume, car il en reste des fonds de magasins considérables.

Cette suite d'ouvrages ultra-catholiques a fait la réputation de M. l'abbé Gaume et lui a procuré l'incommensurable honneur d'être proclamé saint, de son vivant, par... Louis Veillot.

L'illustre picotté avait qualité pour rendre des décisions de cette nature.

A l'instar du père Lorient, de joyeuse mémoire, M. l'abbé Gaume a écrit A. M. D. G.

M. l'abbé Gaume fut longtemps ignoré, même du monde extra-clérical. Cette obscurité lui pesait. Il résolut de la percer et fit appel à son esprit mercantile et à ses tendances obscurantistes. Il s'attaqua à la littérature de tous les temps et s'efforça de démontrer au monde que cette littérature nous avait tous faits païens.

Il n'eût pas de peine à prouver à certains établissements rétrogrades que, grâce à l'étude imbécile que l'on faisait faire de la littérature dans la plupart des collèges, tout, dans la civilisation moderne, retournait au paganisme.

D'après notre révolutionnaire, il existait deux sortes de littérature, d'art, de beau : la littérature, l'art et le beau païens ; la littérature, l'art et le beau chrétiens, les premiers réprouvés, les seconds sacrés. Pour trou-

ver l'art et la littérature dans leur pureté, il faut chercher entre la chute de l'empire romain et la Renaissance. Toute autre époque n'a produit que des modèles réprouvés.

M. l'abbé Gaume prétendait en outre que l'on devait introduire dans l'enseignement des lettres latines et grecques, comme types parfaits de linguistique et à l'exclusion des classiques païens, les écrivains chrétiens des premiers siècles de l'Eglise. De cette façon, si le niveau des études secondaires s'abaissait, il y aurait une compensation dont l'Eglise tirerait avantage : la christianisation de l'enseignement, menant tout droit au crétinisme les générations à venir. Objectif désirable, résultat certain.

Ce plan d'abrutissement organisé reçut l'approbation du Saint-Siège : Grégoire XIV donna du galon à M. l'abbé Gaume, et Pie IX lui octroya la prélatrice.

C'était le moins que l'on pouvait faire pour un génie si transcendant.

Les orateurs et les poètes de la grande époque usaient d'une langue superbe : M. l'abbé Gaume et ses partisans n'ont jamais osé le contester ; mais ils prétendaient que leurs œuvres étaient entachées de paganisme et manquaient de moralité.

Aussi ont-ils tenté de substituer Augustin, Prudence et Fortunatus à Cicéron, Virgile et Horace pour l'étude de la langue latine. Pour la langue grecque, ce clan de détraqués malfaisants prétendait que Chrysostôme, Basile, Grégoire remplaceraient avec avantage, dans les classes d'humanités, les admirables penseurs et les rhéteurs, les profonds philosophes qui ont exercé et exercent encore sur nos études classiques une influence aussi salutaire que considérable.

A bas Démosthène ! à bas Eschyle, à bas Sophocle !

Cela prêtait trop à rire ! Et les singulières prétentions de la coterie anti-païenne ne trouvaient même pas d'écho dans les séminaires, ou les Pères de l'Eglise ne servaient que pour les études théologiques.

L'auteur de l'article du *Monde* dont je cite plus haut un fragment, est un M. Naudet, dernier disciple de M. l'abbé Gaume. Jaloux de l'illustration dont le Maître s'est couvert, M. Naudet semble vouloir reprendre la thèse ridicule de l'auteur de tant d'insanités pédagogiques ; mais, suivant l'habitude prudente et dogmatique des théologiens, les défenseurs et les retapeurs de l'idée de M. l'abbé Gaume, faute de pouvoir démontrer, se contentent d'affirmer et ne craignent pas d'écrire dans l'*Univers* :

"Quiconque se donnera la peine de lire et de juger, devra se dire que les modèles chrétiens peuvent lutter contre les traditionnels classiques, que nos humanités nous ont fait connaître. A parler franc même, on doit avouer que ce que l'on nous représente, chez les païens, comme le type de la perfection littéraire, n'est

souvent qu'un défaut, ou tout au moins une forme discutable.

"M. Guillaume dans sa préface, dont nous ne saurions assez recommander la lecture, démontre que les barbarismes et les solécismes tant de fois reprochés aux écrivains de la latinité chrétienne, ne sont que le retour à la langue primitive."

Franchement, les partisans des Pères de l'Eglise sont d'une naïveté incroyable : Des écrivains dont les livres sont remplis de barbarismes et de solécismes sont pauvres modèles de linguistique latine ou grecque.

"Soyez sûrs, dit le *Signal*, qui s'insurge contre les prétentions de certains ultramontains, que la thèse renouvelée de M. Gaume n'aura pas grand succès auprès des hellénistes et des latinistes de profession, non plus qu'auprès des gens qui, sans être de fins linguistes, sont vraiment hommes de goût en littérature.

"Au dix-septième, siècle il y avait des écrivains assez osés pour préférer La Mothe Houchard, Pradon et Chapelain à Corneille et à Racine ; même ils essayaient de démolir les anciens en faveur des modernes :

"La querelle finit par un grand éclat de rire, mais les rieurs ne furent pas du côté de Lamothe Houchard. Il ne seront pas non plus, maintenant, du côté des successeurs de l'abbé Gaume."

Puisque cette vieille lutte menace de se rouvrir, attendons-nous à voir nos institutions nationales se ranger du côté des excessifs, des rétrogrades, des étouffeurs de la pensée.

LYNX

CHARITE - JUSTICE

V

Si le lecteur de bonne foi a suivi, avec une attention tout soit peu soutenue, ce que j'ai dit jusqu'à présent, il doit, me semble-t-il, être convaincu d'une chose à la démonstration de laquelle, entre autres, je m'attache avec obstination. Cette chose, d'importance primordiale à mes yeux, c'est que la question sociale est une question religieuse et la question religieuse une question sociale. J'établis entre ces deux termes, *sociale* et *religieuse*, une identité parfaite, comme entre les deux termes *justice* *charité*. Si nous sommes arrivés, en tant que société, à l'impasse où nous sommes acculés, c'est que ce caractère religieux des rapports sociaux a été méconnu et qu'il l'a été parce que ceux qui se donnent pour les représentants seuls autorisés de la Religion ont misérablement fait faillite à la mission qu'ils se sont d'eux-mêmes assignée, et dégouté le monde de la Religion en défigurant outrageusement les plus purs et les plus sublimes enseignements de celle-ci. Je n'en voudrais pour preuve que la distinc-

tion de nature qu'on veut faire entre la Justice et la Charité et qui s'affirme encore dans ce qui reste à examiner de l'article de la *Civiltà-Catolica*.

Pourquoi cet organe du romanisme clérical repousse-t-il la formule empruntée à d'Alembert qui, bien que d'une façon incomplète, procède de l'Évangile ? On ne le croirait pas, si la chose n'était écrite en toutes lettres avec une candeur qui décontenance un peu et qui paraît jouée tant l'aveu qu'elle implique est précieux aux défenseurs du socialisme christocratique. Mais, comme dit Pilate, *quod scriptum est scriptum est* — ce qui est écrit est écrit, et les paroles de la *Civiltà-Catolica* resteront en témoignage de ce que j'ai affirmé, à savoir : que les grands principes du socialisme libertaire se trouvent dans l'Évangile d'où il est tout-à-fait facile d'en faire l'extraction.

Ces paroles, on va le voir à la lecture, ratifient tout ce j'ai dit touchant l'esprit parfois inconsciemment mais toujours foncièrement évangélique des hautes aspirations du socialisme contemporain en prenant le mot dans son acception la plus large. Lisons donc la revue romaine appréciant la formule qu'elle condamne comme non-catholique à la façon dont elle entend ce mot, lequel est, pour elle, synonyme de clérical, ce qui le fait, pour moi, synonyme d'anti-chrétien et même d'*in-catholique*. Voici :

“Les conséquences pratiques de cette formule suprême, dit-elle, sont aisées à déduire. L'Évangile en mains, on légitime petit à petit les excès auxquels conduit cette autre formule de Proudhon : la propriété est un vol.”

Remarquons, en passant, que Proudhon a dit d'une façon que je crois plus précise et comportant un sens plus ample : “La Propriété, c'est le Vol.” Puis passons.

Nous avons vu, dans les articles précédents, comment, en effet, il est aisé de faire découler cette formule suprême de l'Évangile puisque l'Évangile est encore beaucoup plus catégorique que ne le fut d'Alembert. et qu'il l'est pour le moins autant que le fût Proudhon. Mais, qu'est-ce que cela prouve ? sinon que les formules socialistes viennent des préceptes évangéliques ? Est-ce tant-pis pour l'Évangile ou tant-pis pour le socialisme ? Moi, je crois fermement et avec bonheur que c'est tant mieux pour tous deux ; mais le cléricalisme semble croire que c'est tant pis pour l'Évangile et il refuse de le suivre dans les excès qu'il redoute, mais auxquels se livraient, en toute quiétude de conscience et en toute sérénité d'âme, les chrétiens dont Tertulien nous parle en son éloquente Apologétique.

Ainsi donc — et c'est ce qu'il faut noter avec soin. — il est tout-à-fait aisé, en s'appuyant sur l'Évangile, de proclamer, avec Proudhon, que la propriété c'est le vol. Je crois, en effet, avec la revue romaine, que

la chose est aisée, et je crois même qu'il est fort malaisé de déclarer autre chose quand on a l'entendement du Livre divin. Et c'est bien là ce qui irrite et ce qui jésespère le cléricalisme, propriétaire lui-même et boulevard du ploutocrétisme. Surpris en pleine posture adorative devant Mammon, il ne sait plus comment concilier le culte qu'il rend à l'idole avec celui qu'il doit au Christ.

Eh oui, mon Père, dirai-je, pour cette fois seulement, à ce Jésuite écrivain : (“N'appellez père personne sur la terre, car vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux — Matthieu, xxiii, 9.) ; eh oui, heureusement, l'Évangile en mains, nous pouvons facilement démontrer la nature anti-chrétienne du propriétaire, comme vous, les lois des fils de la Louve en mains, vous pouvez essayer à nous en démontrer la légitimité en invoquant ce droit romain, générateur de toutes les oppressions et de toutes les spoliations qui sont à la base de l'ordre établi et qui s'agitent au fond du problème actuel. Au droit de la Louve, nous opposerons le droit de l'Agneau, c'est le droit de l'Agneau qui est appelé à triompher.

Admirons l'adresse du sophisme clérical : une maxime de caractère évangélique comporte-t-elle des conséquences contraires au droit de propriété individuelle, vite on invoque ces conséquences contre le principe pour le déclarer utopique et pernicieux, vu qu'il affecte et trouble des intérêts sordides, et la maxime est rejetée comme dangereuse parce que socialiste et bien qu'évangélique. Ah ! si vous étiez chrétiens ; si vous acceptiez le principe de Charité-Justice qui veut que nous nous aimions comme Jésus nous a aimés, au lieu de repousser une maxime évangélique à cause de son caractère socialiste, vous accepteriez plutôt la nature socialiste de la maxime à cause de sa provenance évangélique. Mais vous êtes cléricals et vous êtes ploutocrates. Vous aimez mieux accuser le Christ d'utopisme que de vous soumettre à ses enseignements les plus précis et les plus propres à produire la régénération de notre triste humanité.

Entre vous, apôtres des riches, et Proudhon, apôtre du prolétariat et de l'humanité entière, il y a une ressemblance et il y a une différence. La ressemblance réside en ce fait que vous êtes également inconscients de la portée réelle des doctrines que vous prêchez respectivement avec une bonne foi que je ne veux mettre en suscipion ni chez vous ni chez lui. On peut être chrétien d'intention sans l'être de fait, comme on peut l'être de fait sans l'être d'intention. Ce dernier cas était celui de Proudhon ; le premier est le vôtre. Proudhon fut chrétien sans le savoir comme vous êtes payens sans paraître vous en douter. Et la différence dont je parle entre vous et lui naît tout naturellement

de la différence fondamentale qui existe entre vos enseignements : le sien applique la doctrine évangélique : le vôtre la contraire.

Quand Proudhon fulminait cette formule qu'il appelait lui-même l'événement le plus considérable du règne de Louis-Philippe et qui est resté le mot le plus retentissant de son époque, il était une de ces trompettes dans lesquelles soufflent les êtres invisibles, les esprits et les anges qui viennent donner les signes des temps et annoncer la fin prochaine du monde nemrodien, césarien, ploutocratique et satano-clérical qui croule de toutes parts et dont la ruine est annoncée par l'Apocalypse. Ce cri qui a causé une des plus formidables commotions que le monde ait éprouvées n'était pourtant que l'écho de l'enseignement le moins équivoque des Pères de l'Eglise primitive, au nombre desquels figure ce grand Tertullien dont le sentiment est maintenant connu de mes lecteurs.

Et comment le propriétaire ne serait-il pas un dogme pour le cléricalisme voué à l'adoration du Veau d'or et qui a dogmatisé toutes les altérations qu'il s'est vu obligé de faire subir à l'Evangile pour satisfaire aux exigences de la Bête ? Il est lui-même le plus grand propriétaire, peut-être, qui soit sur le globe, bien différent en cela de l'autre Maître qu'il veut servir à temps perdu et qui, comme le rappelle un auteur orthodoxe, "ne possédait rien, ni trésor, ni terre, ni maison, et qui, tout entier à l'œuvre divine, ne s'occupait pas de ce qui devait le vêtir et le nourrir." (Didon, *Jésus-Christ*, p. 384).

Voilà un Jésus qui, de l'aveu d'un autre soi-disant Père, n'est ni propriétaire ni clérical de tendance. Peut-être faut-il attribuer la chose au fait qu'il n'a jamais perdu de vue que Dieu n'a pas donné la terre à quelques-uns seulement de ses habitants, mais à tous pour en jouir en commun et fraternellement, puisque tous les hommes, sans exception, sont déclarés fils d'un même Père. *Terram autem dedit filiis hominum*, dit le Psalmiste : Il a donné la terre aux enfants des hommes.

J'interromps ici pour ne pas allonger outre mesure cet article.

JACQUES LECROYANT.

CONTES MELANCOLIQUES

BELLONE

De toutes les bêtes de la ménagerie Claudius, Bellone, la lionne, était certainement celle qu'il avait cravachée le plus souvent. Bien qu'elle n'eût guère plus d'un an, quand il l'avait reçue, — car M. Claudius, comme Bidel d'ailleurs, qui avait été son maître, dédaignait les bêtes originellement domestiquées et comptant, dans leurs ascendants, plusieurs quartiers de

captivité, et c'est de Marseille que lui arrivaient, sauvages encore et pleins de rancune, les animaux qu'il consentait à dompter — jamais Bellone ne s'était prêtée aux avilissements d'une éducation parfaite. Il avait toujours fallu la rouer de coups pour lui faire sauter la barrière et traverser les cerceaux enflammés, et ce n'est qu'après de véritables batailles, sous les dents de la fourche, qu'un instant seulement elle était demeurée accrochée aux barreaux, debout, le ventre au public, et la tête convulsée dans une façon de ricanelement terrible, battant rageusement le plancher de sa lourde queue. A cette indocilité près, c'était une bête admirable, d'un poil fauve ardent, majestueusement féline, tout à fait sculpturale et sphyngeenne, au museau large et roux, aux yeux profondément étoilés comme l'eau des citernes par les belles nuits. Et la grande mélancolie du désert était dans le rêve où se elle réfugiait dès que son bourreau la laissait tranquille, les pattes allongées et croisées au bout comme pour une vague prière, les flancs rythmiques et ondulants comme s'il y passait un tressaillement des flux et reflux d'une mer lointaine. Les valets du belluaire la juraient sournoisement et ne manquaient jamais, en la servant, de lui allonger quelque méchant coup de trique, sous la grille, bien lâchement. Mais elle refusait de gronder pour cette canaille et de s'irriter contre ce stupide bâton. Et les bélires en étaient vexées et ne la détestaient que davantage.

Elle était exempte, d'ailleurs, des gloutonneries bruyantes de ses commensaux ordinaires, et c'est d'une griffe très lente qu'elle arrachait, au bout de la pique, les quartiers de chair saignante qu'elle déchirait, ensuite longuement et d'un croc distrait.

Or, il y avait trois mois que M. Claudius avait épousé la jolie Américaine, Lélia Dickson, jusque-là écuyère au cirque Marion, qui exploitait, aux mêmes époques, les mêmes solennités foraines que la ménagerie, quand il vint s'établir sur les allées Lafayette, à Toulouse, pour les kermesses d'automne, parmi les bateleurs et les lutteurs qui s'y donnent, tous les ans, fidèlement rendez-vous. Car il n'est ville, au monde, meilleure que celle-ci pour les artistes forains, et la délicieuse badauderie des habitants leur y assure une clientèle sans cesse renouvelée. Demandez plutôt à la belle Corysandre, en son pourpoint de velours noir, et au lutteur Mange-Matin en son caleçon bleu. Ah ! les belles soirées d'octobre, dans la large avenue moins poussiéreuse qu'en été, avec un petit cliquetis de feuilles sèches déjà dans les branches des platanes, parmi les sourires clairs des belles filles brunes et les chansons des beaux gars qui les embrassent, sous le ciel d'un bleu profond, où les constellations semblent plus lointaines encore, les poumons caressés par ce souffle de Bohême et les oreilles emplies de ce brouhaha des parades où des cymbales éternuent, où la grosse caisse mugit, où le flageolet s'essouffle, où le trombone s'étire en déchirant l'air autour de lui !

Blonde comme il convient, la jolie Américaine Lélia Dickson, devenue madame Claudius, d'un blond d'épis dorés à peine, visiblement vigoureuse dans l'élégance de sa toilette, avec des yeux bleus couleur d'innocence sans être innocence, une bouche petite et qu'un sourire égal entrouvait volontiers sur la blancheur moirée des dents. M. Claudius en était fort amoureux et ce n'avait

pas été sans résistance qu'il avait consenti à associer cette belle créature à ses dangereux travaux. C'est encore d'ailleurs, par une tendresse un peu jalouse qu'il avait cédé à cette fantaisie. Rien n'est plus dangereux à l'honneur d'un homme bien épris qu'une femme inoccupée. Avec de grandes précautions, il avait donc présenté sa jeune épouse à ses différents pensionnaires, et, progressivement, il avait habitué ceux-ci à lui obéir comme à lui-même, voir à regimber en apparence, et, sans colère réelle, quand la jolie main gantée de la dompteuse abattait la cravache sur leur nez grimaçant. Comme toujours, Bellone avait été la plus récalcitrante à cette domination nouvelle. Elle recevait ces caresses, sans lancer la patte en avant et sans friser les lèvres sur ses crocs, comme ses camarades, mais en jetant sur Lélia des regards où passaient des éclairs. Aussi, M. Claudius ne laissait-il pénétrer sa femme dans la cage de la lionne qu'en se tenant lui-même, une barre de fer pesante à la main, dans la petite cage à double porte, où les dompteurs se réfugient à reculons, quand ils ont terminé leurs exercices. Il avait, d'ailleurs, appris à Mme Claudius le manie- ment du revolver, en cas d'alerte. Mais celle-ci ne jugeait pas toutes ces précautions nécessaires. Très intrépide de tempéramment, elle avait, en outre, conscience d'une beauté faite pour en imposer à tous les êtres. Elle avait pris goût au métier et devenant, de jour en jour, plus audacieuse, si bien que le public s'était vraiment épris d'elle, et que toutes ses séances de domptage se terminaient par des ovations. M. Claudius était, à la fois, heureux et malheureux de ce succès. Le cabot, qui est en nous tous, en souffrait bien un peu malgré que l'orgueil du mari y trouvât bien son compte, sans préjudice de la douce avarice satisfaite par une augmentation considérable des recettes. Mon Dieu ! que la moindre chose intéresse donc, en nous, de nobles sentiments !

Le temps avait été orageux toute la journée et les bêtes en étaient sensiblement énervées. Le vacarme des curieux, à l'heure de la représentation, les avait agacées encore plus que de coutume. Elles se promenaient, vite obligées de se retourner dans l'étrétesse des cages, avec quelque chose d'impatient et de fébrile, écrasant de temps en temps leurs têtes velues aux barreaux, comme pour y goûter, sur le front, la fraîcheur du métal ou dans l'espoir fou de faire enfin, dans leur prison, une trouée. Jamais le public n'avait été, d'ailleurs, plus nombreux, à la fois hâbleur et enthousiaste, bruyant au diable, un public bien méridional que tout un jour de soleil avait empli de gaieté, les crânes se craquelant imperceptiblement, sous ces ondes de chaleur, en mille sentiers par où filtrait la fantaisie. M. Claudius venait d'effectuer, avec sa maestria ordinaire, la série de travaux annoncés au programme. Dans la gueule ouverte du lion Néro, il avait enfoncé sa tête crépue, abusant de l'horreur qu'ont, comme nous, ces animaux pour les aliments recouverts de cheveux : sur le tigre royal Tamerlan, il s'était étendu comme sur un tapis vivant, ramenant sur sa poitrine, comme on fait d'une couverture, les pattes lourdes et bien armées de l'animal ; il avait fait faire l'exercice, avec son propre bâton, à l'ours blanc Mirkoff dodelinant dans l'épaisseur flottante de sa toison aux moires de neige ; comme le colosse de Rhodes,

il s'était posé, les jambes écartées sur deux hyènes dont ses bottes faisaient crier les côtes ; enfin, il avait administré à Bellone, indifférente, d'ailleurs, une raclée de coups de cravache drue comme une pluie d'orage. Tout cela avait été fort applaudi du populaire, et les belles filles, aux chevelures noires, ne marchandèrent pas les éloges à son intrépidité, faisant enrager leurs galants par toutes les choses flatteuses qu'elles disaient de lui.

C'était au tour de Mme Claudius maintenant. Jamais elle n'avait été aussi jolie ni de grâce mieux apprêtée dans son joli costume à brandebourgs, et les galants, à leur tour, en la regardant, faisaient enrager les belles filles aux chevelures brunes. Le lion Néro, le tigre royal Tamerlan et l'ours blanc Mirkoff lui-même furent, avec elle, pleins de convenance et même de galanterie. Elle donna à Mirkoff un petit morceau de sucre que celui-ci mit sur son cœur, au lieu de l'engloutir brutalement dans un craquement de mâchoire. Le tour de Bellone était venu. M. Claudius était posté dans l'antichambre de fer que j'ai dit, sa femme étant entrée seule dans la cage. Sans changer de place, la lionne la fixa longuement. Mme Claudius fit le tour de la cage sans la quitter, non plus, des yeux et s'arrêta dans l'angle à gauche des spectateurs. Alors, la lionne recula lentement à l'angle opposé en diagonale, celui où était adossée la double porte. En vain, Mme Claudius lui tendit la barrière et le cerceau, l'objurgant de la voix et faisant siffler sa cravache. La bête restait impassible, la regardant toujours et s'allongeant doucement sur ses pattes, comme pour en tendre le ressort. Elle avait calculé la distance et allait bondir. Son échine se tendait en arc et sa queue, droite, était pleine de frémissement. M. Claudius vit le danger. — A toi ! tire ! cria-t-il à sa femme d'une voix étranglée par l'angoisse. En même temps, lui-même bondissant dans la cage, sa barre de fer levée pour se mettre entre sa femme et la lionne.

Mme Claudius dégagea vivement son revolver et fit feu, la main crispée, tremblante, et semant au hasard les balles. Un cri de terreur parcourut la salle. La cage était pleine de fumée. Un courant d'air balayant la tente subitement éventrée par les pesées de la foule affolée, la dissipa brusquement et l'on vit ce spectacle : M. Claudius, qu'une balle tirée par sa femme avait atteint en plein cœur, couché à terre dans une mare de sang ; Mme Claudius, encore terrifiée, toujours debout dans le même coin de la cage, mais, avec, dans les yeux, la joie féroce du péril détourné et de la vie sauve ; et, à terre, étendu le long du cadavre du beluaire, Bellone, qu'aucun coup n'avait atteinte. Craintive, la lionne léchait doucement la blessure du beluaire, et une vraie larme—roulait dans ses grands yeux d'or.

ARMAND SYLVESTRE.

ON PREND UN TROU

— Sauf votre respect, "sargent," demandait un jour (à en croire une légende de chambrée) le fusilier Pitou, comment qu'on s'y prend pour faire un canon ?

Le "sargent" n'en savait rien, mais comme la dis-

cipline exige qu'un " sspériorr " ne soit jamais embarassé devant les hommes, il n'hésita pas à répondre, avec le ton péremptoire qu'on devine :

— Pour faire un canon ? D'où donc que vous sortez, mon garçon ? C'est pourtant pas malin : *on prend un trou*, parbleu, et on f. . . du bronze autour !

J'en demande mille pardons aux blagueurs, mais cette explication folote n'est peut-être pas aussi bête qu'elle en a l'air. Au fond même, c'est la plus simple et la plus exacte qu'on puisse donner à des profanes réfractaires aux détails techniques.

A cela près, cependant, que pour *prendre un trou*, il ne faut mettre en jeu rien moins que les plus subtils raffinements de la mécanique, de la métallurgie, de la balistique et de la pyrotechnie intensives, et que ce n'est pas nécessairement du bronze qu'on f. . . autour !

Parfois, c'est de l'acier — ou tout autre chose :

* *

Ce pourrait être aussi bien (" aussi bien " n'étant, tout de même, qu'une façon de parler) du bois.

Témoin les premières pièces d'artillerie, datant du quatorzième siècle, qu'on nommait " bombardes " à cause du fracas de leur explosion, et qui se composaient, à la façon d'un tonneau, d'un certain nombre de douves de chêne assemblées en forme de cylindre ou de tronc de cône et cerclées de fer. Ce furent vraisemblablement les Anglais qui, déjà pratiqués, eurent les premiers l'idée de se servir de ces engins bizarres, lors de leur campagne contre les Ecossais en 1327. On ne sait que trop, du reste, que ce fut surtout à la surprise et à la panique jetées dans les rangs des paladins français par le feu d'une batterie de quatre canons rudimentaires de ce genre, qu'ils durent, le 26 août 1346, la victoire de Crécy.

Bientôt, on remplaça les douves de bois, dont l'assemblage était précaire, par des barres de fer longitudinales ; mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'on devait songer à fondre les canons d'une seule pièce ou à les forer à l'ulsoir dans un bloc de métal homogène.

Toutes les matières plastiques, au surplus, pour peu qu'elles possèdent une certaine cohésion et une certaine résistance, peuvent être employées à cet usage, et le fusilier Pitou aurait été " fort épaté " si son " sargent " lui avait répondu que la glace elle-même — je dis bien la glace, l'eau solidifiée — a servi à fabriquer des canons — qui paraient.

Pendant le terrible hiver de 1740, à Saint-Petersbourg, on établit avec de la glace de la Néva, deux mortiers et six canons du calibre de 3. On les chargea comme des pièces ordinaires, et on les fit partir sans les briser. L'un de ces canons, dont les parois presque transparentes n'avaient guère plus de 11 centimètres d'épaisseur, lança un boulet qui perça, à soixante pas de distance, une planche de trois pouces.

Mais il est évident que les canons de glace ne peuvent être considérés que comme de simples curiosités — un sport pour pays froids.

Il n'en est pas de même de l'artillerie éminemment originale dont il me reste à parler.

* *

Voici, tout d'abord, les canons en papier :

On sait à quels usages hétéroclites s'emploie aujourd'hui la pâte à papier, dont on faisait déjà des coupes, des meubles, des statues, des barriques, des rails de chemins de fer et des roues de wagons. Pourquoi, disaient les osears, n'en ferait-on pas également des canons, puisque la pâte à papier possède, une fois durcie, plus d'élasticité et presque autant de ténacité que le métal ?

Eh bien ! ça y est ! On fabrique des canons en papier, avec une âme tubulaire en tôle mince, qui, ne pesant guère plus qu'une bicyclette, seront fatalement appelés tôt ou tard à constituer le noyau de l'artillerie de campagne pour les guerres coloniales de l'avenir.

Autour de ce tuyau initial, on enroule en guise de frettes cinq couches de fils d'acier fortement serrés, et maintenues en place par des tiges de fer parallèles à l'axe. C'est sur ce squelette métallique que se plaque, à l'état visqueux, une maçonnerie plus ou moins épaisse de pâte à papier, qu'il n'y a plus ensuite qu'à laisser sécher et à polir.

Les connaisseurs disent que c'est parfait. Mais il y a plus étrange et plus suggestif encore !

* *

On vient de faire à Sandy-Hook, dans le vaste polygone qui sert aux expériences du War-Office (ministère de la guerre) des Etats-Unis, l'essai consciencieux d'un canon qui est bien tout ce qu'on peut imaginer de plus paradoxal.

Pour fabriquer ce canon, en effet, on a pris un trou (comme toujours), mais ce qu'on a f. . . autour, ce n'est ni du bronze, ni de l'acier, ni même de l'aluminium : c'est du cuir !

L'honneur de cette fantaisie appartient tout entier à un citoyen yankee, né natif de Syracuse, dans l'Etat de New-York, mais qui, à en juger d'après son nom, — Frédéric La Tulipe, — qui éveille une foule de reminiscences cocardières, doit être d'origine française. Cependant, en sa qualité d'Américain, il a tenu à y mettre un brin d'excentricité.

L'âme de la pièce est bien formée d'un léger tube en acier, mais cette armature ne joue qu'un rôle secondaire, consistant tout bonnement à soutenir et à guider le corps effectif de l'engin, qui est en cuir. Ce corps se compose en effet de lanières de cuir vert, spécialement préparées et embobinées autour du tube central et de la culasse. Toutes ces spires sont collées entre elles et superposées, de façon à obtenir la forme qu'on a prémédité de donner au canon. Le tout est consolidé par des manchons de cuivre ou d'acier forcés autour de la culasse et de la volée.

Le canon de cuir est, bien entendu, beaucoup plus léger et variable et beaucoup moins coûteux que les pièces d'artillerie traditionnelles. Mais, le plus singulier, c'est qu'il n'est pas moins résistant.

Plus heureux que nombre d'inventeurs français, dont les propositions étaient cependant moins saugrenues, Faufan La Tulipe a obtenu de son gouvernement la faveur d'expériences officielles, dont une série de photographies instantanées, que j'ai là sous les yeux, atteste l'authenticité et perpétue le souvenir.

Ces expériences, qui ont admirablement réussi, ont même eu leur côté folichon.

* *

La vérité est que les officiers désignés pour les suivre n'étaient pas précisément enchantés d'une corvée qui leur paraissait aussi dangereuse qu'inutile. Bref, ils marchaient dans la combinaison avec le relatif entrain de chiens qu'on fouaille.

Désireux d'en finir tout d'un coup, ils commencèrent par manifester le désir de débiter par l'épreuve à outrance. Il ne fallait pas moins de protestations énergiques de l'inventeur pour paralyser cette échappatoire et obliger la commission à suivre la marche habituelle, en partant d'une charge faible, que progressivement on augmenta.

Par exemple, on déploya la prudence la plus méticuleuse, et l'on ne mit le feu à la pièce que de très loin, au moyen d'une interminable ficelle, quand on fut bien sûr que toute la commission, accompagnée de M. Link, le représentant de l'inventeur (lequel n'était pas le moins effrayé) était à l'abri dans le creux d'un ravin.

Le canon ayant fait, à ce premier coup, merveille, force fut bien de poursuivre l'expérience, toujours avec les mêmes précautions. On en arriva enfin à la charge maxima, c'est-à-dire à celle qui, avec deux projectiles, devait développer dans l'âme une pression formidable de 2,134 kilogrammes.

A ce moment, tous les membres de la commission surent trouver un valable prétexte pour s'esquiver, à l'anglaise, à l'exception d'un seul, l'officier spécialement chargé du rapport, que le sentiment du devoir clouait à son poste, mais qui aurait payé diablement cher pour être ailleurs.

Cependant le canon tint bon, sans échauffement sensible : seul, l'affût se rompit.

Le canon de cuir aurait eu, *ipso facto*, cause gagnée, si la surprise évidente et l'allégresse intempestive du mandataire de La Tulipe n'avaient donné à penser au jury d'examen que ce succès inespéré pouvait bien être un peu l'effet du hasard.

Bref, on a exigé de nouveaux essais prolongés, avec une pièce d'un nouveau type, se chargeant non plus, comme la pièce du modèle primitif, par la bouche, mais par la culasse.

Les choses en sont là ; mais il n'empêche que, non plus que le canon de bois, le canon de glace ou le canon de papier mâché, le canon de cuir n'est un mythe.

* * *

C'est égal ! Je vois d'ici la tête des mandarins du comité d'artillerie, si un Français venait leur demander, à l'exemple du Fanfan La Tulipe d'outre-mer, d'essayer un canon en peau de vache !

Rappelez-vous plutôt l'accueil qu'ils firent naguère à ce pauvre Turpin, qui avait pourtant à son actif l'invention de la mélinite !

Il est vrai que Turpin, rêvant de rendre les projectiles automobiles et de réhabiliter les fusées de guerre, ne se contentait pas de supprimer le trou : il poussait encore l'hérésie jusqu'à ne rien f... autour !

EMILE GAUTIER.

— Envoyez-nous les noms de vos amis qui peuvent être désireux de s'abonner au REVEIL.

UN AMOUR DE L'ARETIN

Une étude puissante, avec des contours d'une superbe réalité est faite sur l'Arétin par M. Jean Richepin dans la *Nouvelle Revue* du 1er novembre. En voici un extrait.

Certes, avant l'Arétin, nous dit M. Jean Richepin, on savait l'art de battre monnaie avec l'éloge ou la satire. C'est un art aussi vieux que celui de flatteur, c'est-à-dire aussi vieux que le monde, mais on flattait celui-ci ou celui-là, on s'attachait à quelqu'un. On était le panégyriste d'un maître, et l'on attaquait abrité sous sa protection. Puis on ne faisait pas le métier en grand. L'originalité de l'Arétin, sa force, fut de fonder en quelque sorte une entreprise d'éloge et de blâme. Il se mit à tenir boutique de calomnie. Se retrancher dans un fort inaccessible aux vengeances et mettre de là tout le monde à contribution, telle fut son idée. Poltron comme il l'était, il sut en même temps se préserver des dangers que pouvait offrir le métier. Fanfaron, mordant, cruel avec ceux dont il n'avait rien à craindre, il trouva moyen de faire croire qu'il était prêt à dire toute vérité, et qu'il ne reculerait devant rien. Ainsi, il pouvait faire acheter son silence. Quant à ses éloges, sa réputation de satirique devait leur donner un prix singulier que n'avaient pas ceux des flatteurs de profession. Joignez à cela son audace d'aventurier, son cynisme d'écrivain, ses dispositions naturelles à faire le charlatan, et vous aurez le secret de la terrible puissance qu'il inaugura et qui est devenue la maîtresse du monde. Il fut le véritable créateur du chantage en grand, qui est resté le plus solide fondement de l'influence en matière de presse.

Venise est la seule ville libre en Italie. Là, tranquillement, à couvert sous l'égide de la République neutre, pourvu qu'il n'ait pas maille à partir avec elle, il pourra travailler à sa guise dans sa nouvelle manière. Le 27 mars 1527, il y fait son entrée et paye sa bienvenue en platitudes par une épître au doge. Maintenant, il est assuré contre l'extérieur et va se mettre à l'œuvre.

Trois ans après, en 1530, il est le maître de la littérature italienne, le véritable roi de l'Italie et même de l'Europe. Il écrit en protecteur au Tasse, il correspond avec les potentats, il tient tête au pape, il est redouté, tout-puissant, et c'est le divin Arétin.

Voulez-vous savoir comment vit l'ancien apprenti relieur, l'ancien valet, le capucin défroqué, le souteneur misérable, l'amant des cuisinières, le fils de la prostituée ? C'est à n'y pas croire.

Sur le Canale Grande, s'élève un palais comparable aux plus beaux de Venise, un palais tout de marbre avec des colonnes, des ogives, des statues, qui paraît, dès l'entrée la demeure d'un prince.

L'intérieur est plus somptueux encore. Ce n'est pas seulement le palais d'un prince, c'est le magasin d'un riche marchand, encombré des produits de l'Europe et de l'Asie. On marche de luxe en luxe, de splendeurs en splendeurs.

L'escalier qui mène à la première salle est monumental. Les murs sont peints à fresque. Des tapis de Smyrne essuient les pieds des visiteurs dont on ne demande même pas le nom. Dans l'antichambre où

l'on arrive sont suspendus des tableaux du Giorgione et du Titien, donnés par ces grands maîtres.

Quelle est cette salle qui suit où six femmes travaillent, causent, chiffonnent des rubans, jouent de la guitare et mangent des fruits dans des assiettes d'or ? C'est la salle des Arétines, et les Arétines sont des moines d'un sérail. Mais nul n'ose toucher à ces femmes, bien qu'elles vivent sous l'œil de la foule qui monte toujours le grand escalier. Et pourtant elles n'ont pour gardien que le nom de leur amant et seigneur. Loin de les mépriser, car ce sont des courtisanes, chacun les adore, leur parle avec respect et tâche d'obtenir leur protection.

JEAN RICHEPIN.

OPINIONS

LA THÉOLOGIE DOGMATIQUE GRECQUE

J'ai été naturellement amené à examiner la doctrine de l'Eglise orthodoxe grecque. Un moment j'ai cru y trouver le remède contre le désespoir. J'étais fermement convaincu alors que la vérité se trouvait dans cette doctrine.

Mais la plupart de ses pratiques se trouvèrent en contradiction avec mes conceptions sur la nature de Dieu et sur sa loi : ce qui me conduisit à l'examen de ses dogmes.

D'abord, je n'y supposai aucune erreur. Je craignis même d'y en supposer, car le moindre mensonge dans le dogme détruisait toute la doctrine et je perdais alors tout l'appui que me donnait l'Eglise, gardienne de la vérité et unique source du sens de la vie que je cherchais dans la religion.

Je me mis donc à étudier les livres qui exposaient la doctrine orthodoxe. Partout, malgré certaines différences de détails ou de développement, j'y trouvai les mêmes dogmes, la même relation entre ses parties, la même base.

La lecture et l'examen attentif de ses livres m'ont laissée cette impression : si je n'étais amené par mon existence même à reconnaître la nécessité absolue de la foi ; si je ne voyais clairement qu'elle est la raison d'être de la vie humaine ; si dans mon cœur ce sentiment, ébranlé par les vicissitudes de la vie, ne s'était raffermi de nouveau ; si le principe de ma foi était simplement ma confiance ; si je n'avais eu que la foi dont parle la théologie orthodoxe, après la lecture de ces livres, non seulement je serais devenu un athée, mais aussi l'ennemi implacable de toute croyance. Et, en effet, j'avais constaté dans les dogmes exposés, non seulement un manque de sens, mais encore un mensonge conscient d'hommes qui ont choisi la religion comme moyen d'atteindre quelque but personnel.

J'avais dépensé en cette étude des énergies considérables, non pas tant pour saisir l'idée fondamentale des auteurs de ces livres qu'à cause de la lutte intérieure que je dus subir pour ne pas éclater d'indignation devant l'exposé de leur doctrine.

Je noircis beaucoup de papier, analysant mot par mot d'abord le credo et le catéchisme de Philurète (célèbre métropolitain orthodoxe contemporain), ensuite les Epîtres des patriarches orientaux, puis l'Introduc-

tion à la théologie de Makari et la théologie dogmatique du même auteur.

Il est impossible d'employer à l'analyse de ces livres, le même ton sérieux et la tournure scientifique qu'y employèrent leurs auteurs et surtout le dernier, Makari.

Il est impossible aussi d'examiner sérieusement, de réfuter les idées exprimées, parce qu'on ne peut y saisir aucune pensée nette. A peine croit-on en avoir saisi une qu'elle échappe à tout examen, précisément parce qu'elle est exprimée à dessein d'une manière obscure. Et je dus, malgré moi, revenir à l'analyse de l'expression même de la pensée et constater enfin l'absence de toute pensée définie. Les mots n'y ont pas le même sens qu'ils ont dans le langage ordinaire. Ils ont une signification particulière dont la clef échappe.

Quand je trouvais la définition ou l'explication d'une pensée, c'était toujours extraordinairement au sens même de la phrase où, pour expliquer un mot peu clair, on en emploie plusieurs autres tout à fait obscurs.

Je doutai longtemps de moi-même, je ne me permettais pas de nier ce que je ne comprenais pas et je cherchais de toutes les forces de mon âme et de mon esprit à comprendre cette doctrine de la même façon que la comprennent ceux qui y affirmaient leurs croyances et exigeaient des autres la même foi.

Plus la doctrine était enveloppée de détails et de tournures scientifiques et plus je me sentais de difficulté à y croire.

Je pouvais encore concilier ma conception de la foi avec le credo traduit en slavon de l'obscur texte grec, mais déjà à la lecture des Epîtres des patriarches orientaux, je ne le pouvais plus et même il m'était presque impossible de comprendre ce que je lisais. A la lecture du catéchisme, ce désaccord et cette incompréhensibilité augmentèrent encore. Enfin en lisant la théologie de Dumaskine, puis celle de Makary, mes doutes devinrent absolus.

En revanche, je commençai alors à saisir la relation extérieure entre les mots ; et la pensée qui guidait les auteurs fut le motif même de mon désaccord avec eux.

Je travaillai longtemps dans ce domaine de la théologie orthodoxe et enfin je suis arrivé à la posséder comme un bon séminariste. Je pus alors en suivant la pensée des auteurs trouver la base première, le lien entre les dogmes, la signification de chacun de ces dogmes et surtout je puis dire pourquoi un tel lien, qui semble étrange, fut choisi au lieu de tel autre.

Devant ce résultat, je m'effrayai et je compris que toute cette doctrine constituait un code artificiel de croyances diverses se contredisant et s'opposant l'une à l'autre. Je compris que ce code était inutile, que personne n'a jamais cru et n'a même pu croire à cette doctrine ; enfin que, pour fondre ces croyances diverses en un seul tout et le présenter comme vérité, il devait exister quelque motif caché. Je compris également ce motif et pourquoi cette doctrine là où elle est enseignée (dans les séminaires) produit nécessairement des athées. Je pus ainsi me rendre compte du sentiment que j'éprouvais en lisant ces livres de théologie dogmatique.

En somme, je compris que toute cette doctrine qui

me semblait être d'abord l'expression de la foi populaire, est une supercherie, un continuel mensonge, perpétué dans les siècles et ayant un but défini, qui n'a rien d'élevé.

LEON TOLSTOI.

FEUILLETON

LE MISSEL DE LA GRAND'MÈRE

(suite)

IV

Et, en l'ouvrant, il laissait voir de jolies gravures coloriées.

—Quatre francs, une fois... quatre francs...

—Quatre cinquante ! cria le premier enchérisseur.

—Cinq francs ! dit aussitôt la jeune fille.

Elle tremblait très fort et se soutenait à peine : ses doigts se crispèrent sur la pièce de cinq francs.

—Cinq francs, maintenant, allons, cinq francs, cinq francs... Personne ne dit plus rien ?...

—Mettez encore dix sous, fit l'enchérisseur.

La jeune fille devint pâle comme un suaire.

—Cinq cinquante, reprit la voix du crieur, nous irons bien à six francs... Cinq cinquante, une fois...

Il fit un signe à la jeune fille. Elle poussa un soupir et baissa la tête.

—Cinq francs cinquante, deux fois, continua-t-il, trois fois...

Le coup de marteau du commissaire-priseur se fit entendre, et il prononça le mot : Adjugé !

Un sanglot s'échappa de la poitrine de la jeune fille et elle s'éloigna en chancelant, suivie par les regards étonnés ou moqueurs des marchands de bric-à-brac.

Le jeune inconnu, qui n'avait pas cessé d'observer Adrienne, avait suivi avec émotion les péripéties de ce petit drame. Il s'approcha de l'acquéreur du livre et lui dit :

—Monsieur, ce soir ou demain j'aurai l'honneur de vous faire une visite, soyez assez bon pour me donner votre adresse.

—Je demeure tout près d'ici, rue de l'École-de-Médecine, répondit le brocanteur ; du reste, voilà ma carte.

Et il remit au jeune homme un morceau de carton sur lequel on lisait :

"Perdisel, habits neufs et d'occasion, lingerie et ameublements, argenterie et orfèvrerie. Achat de reconnaissances du Mont-de-Piété."

L'inconnu mit la carte dans sa poche et s'élança sur les pas de la jeune fille. Il la rejoignit à l'entrée de la rue des Saints-Pères.

—Mademoiselle, lui dit-il, veuillez m'excuser si je me permets de vous adresser la parole dans la rue ; je n'aurais pas cette audace si je n'étais persuadé que je puis vous être agréable.

Adrienne fit un brusque mouvement en arrière, et en même temps regarda son interlocuteur. Elle rencontra un regard si doux, si plein de compassion et de franchise, que sa réponse sévère expira sur ses lèvres. De grosses larmes jaillirent de ses yeux et coulèrent le long de ses joues pâles.

—Mademoiselle, reprit l'inconnu avec émotion, je m'intéresse à vous, ne me le défendez pas. Tout à l'heure, déjà, je vous ai vue pleurer, et je ne saurais vous dire le mal que j'ai ressenti. J'étais là, assistant en curieux à cette vente, dans une cour, d'un pauvre mobilier. Vous avez mis deux enchères sur un livre de messe ; pourquoi ne l'avez-vous pas acheté ?

La jeune fille ouvrit sa main gauche, qui tenait encore la pièce de cinq francs.

—Je n'avais que cela, dit-elle.

—Pauvre fille ! pensa le jeune homme, je l'avais deviné.

Il reprit à haute voix :

—Heureusement, les livres de messe ne sont pas rares, vous pourrez en acheter un autre.

—Un autre, monsieur, ne sera pas celui-là, répondit-elle tristement.

—Vous y teniez, c'est donc un souvenir ?

—Oui, monsieur, un souvenir.

—D'une personne qui n'est plus, de votre mère, peut-être ?

—Non, de ma grand'mère.

—Mais comment ce souvenir, qui vous est si cher, s'est-il trouvé compris dans cette vente ?

—Hélas ! cette vente est celle de nos meubles, de tout ce que nous possédions, ma mère et moi.

—Oh ! c'est affreux, murmura le jeune homme. Comment ce malheur vous est-il arrivé ?

La jeune fille parut hésitante.

—Excusez moi si je vous interroge ainsi, reprit-il, et je vous supplie de ne pas croire à une vaine curiosité de ma part.

—Je ne saurais supposer que vous puissiez vouloir du mal à une pauvre fille qui vous est inconnue. Notre histoire est bien simple et bien triste, monsieur. Depuis bientôt trois mois ma mère est malade ; moi, je suis brodeuse et je gagne peu. Nous n'avons pas pu payer le terme du mois de janvier dernier, le propriétaire nous a chassées, a saisi nos vieux meubles et il les a fait vendre aujourd'hui pour rentrer dans ce qui lui est dû. Nous nous sommes retirées dans une chambre d'hôtel, sous le toit, une mansarde... Quand pourrions-nous acheter d'autres meubles pour être chez nous ! Probablement jamais...

—Vous n'avez donc pas de parents à qui vous puissiez vous adresser dans cette détresse ?

—Nous avons des parents, monsieur, riches, très riches... mais il ne nous connaissent pas, nous sommes si pauvres !

—Oui, cela se voit... trop souvent. Mais à défaut de parents, on a des amis.

—Des amis que la pauvreté épouvante, pour qui le malheur est une laideur repoussante.

—Vous êtes bien découragée, mademoiselle ; mais, croyez-le, il y a encore de bons cœurs sur la terre.

—Je le crois, monsieur ; mais nous ne connaissons pas ceux-là, ma mère et moi.

—Mademoiselle, reprit le jeune homme, voulez-vous compléter la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en répondant à mes questions ? Soyez assez bonne pour me donner votre adresse.

—Pourquoi, monsieur ?

—Je vous ai dit que je m'intéressais à vous, c'est la

vérité. Je désire vous être utile, je le peux si vous le voulez.

—Je crois à vos excellentes intentions, monsieur, et c'est parce que je vous ai jugé bon que je vous ai répondu. Mais je vous assure que vous ne pouvez rien pour nous ; la pauvreté n'exclut pas la fierté, et c'est peut-être un grand tort ; nous sommes fières, ma mère et moi : nous n'accepterons jamais rien d'un inconnu.

—Mademoiselle, répliqua tristement le jeune homme, penseriez-vous que je voudrais offrir de l'argent à madame votre mère ? J'appartiens à une famille riche, je le pourrais ; mais je sais le respect qu'on doit au malheur. Comme vous, j'ai le bonheur d'avoir ma mère : je l'adore, c'est vous dire qu'elle est bonne entre toutes. Elle ne demeure pas à Paris, mais je l'attends dans quelque jours ; elle va venir faire des emplettes pour ses toilettes d'été. Elle aura besoin de broderies et vous êtes brodeuse ; c'est du travail bien payé que je veux vous offrir.

—Je ne puis vous refuser, monsieur, et je vous remercie d'avance. Voici notre adresse : Madame Duverger, 38, rue de Seine.

Le jeune homme tressaillit.

—Madame Duverger, répéta-il, ce nom ne m'est pas inconnu..

—Mon père était magistrat, monsieur ; malheureusement pour nous, il est mort trop tôt.

—Encore une question, mademoiselle : n'êtes-vous pas parents de M. Caillet, le banquier ?

—M. Caillet est mon oncle.

—Votre oncle ?

—Du côté de madame Caillet ; ma mère est née du premier mariage de M. Mazurier.

—Singulière rencontre, se disait le jeune homme.

—Je connais beaucoup la famille Caillet, reprit-il, et si vous désirez, je puis. . .

—Oh ! monsieur, ne parlez jamais de nous dans cette maison.

—Je comprends. . . ce sont les parents riches qui ne vous connaissent pas. Au commencement de janvier dernier, à l'époque de ce terme fatal, qui a été suivi de la saisie de votre mobilier et de votre expulsion de la maison de la rue de Grenelle, vous vous êtes adressées à eux ?

—Non, monsieur.

—C'est étonnant ; je crois me rappeler, pourtant, qu'une somme de deux ou trois cents francs a dû vous être envoyée alors par madame Caillet.

—C'est une erreur, monsieur ; sollicitée par moi, — le besoin était pressant, — ma mère s'est décidé à écrire à une personne qui habite au Havre.

—M. Pierrard, peut-être.

—Oui, monsieur.

—M. Pierrard est un négociant très riche ; c'est un brave et honnête homme, un de ces bons cœurs dont je vous parlais il y a un instant, mademoiselle.

Adrienne secoua la tête.

—Notre lettre — c'est moi qui l'ai écrite — lui est parvenue, continua-t-elle ; nous lui demandions de nous prêter une somme de deux cents francs. Il pouvait nous sauver. Jugez avec quelle angoisse nous attendions sa réponse. Le troisième jour, dans la soirée, un domestique entra chez nous ; nos cœurs battaient bien fort. Mais rien qu'au ton que prit cet

homme pour parler à ma mère, je compris que nous n'avions rien à espérer.

—Je suis envoyé par madame Caillet, dit-il. M. Pierrard lui a communiqué une lettre que vous lui avez écrite et je suis chargé de vous dire qu'il n'y a pas de réponse à votre lettre ; M. Pierrard ne répond jamais à certaines demandes de personnes qu'il ne connaît pas." Ce sont exactement les paroles du domestique, je ne les ai pas oubliées. Ensuite il offrit à ma mère, de la part de madame Caillet, un billet de vingt ou de vingt-cinq francs. Ma mère n'a pas voulu l'accepter. Quelques années auparavant, dans une circonstance pénible, ma mère avait cru pouvoir s'adresser à sa sœur, et on n'avait pas daigné lui répondre. Malgré cela, si la somme dont nous avons besoin nous eût été offerte, non comme une aumône qu'on jette à la figure d'un mendiant pour se débarrasser de ses importunités, mais d'une façon convenable, nous ne l'aurions pas refusée, même de madame Caillet, à qui nous ne l'avions point demandée. . . Au lieu de cela, en les faisant précéder de paroles outrageantes, elle nous envoyait vingt-cinq francs ! . . . C'était comme une raillerie amère ! Voilà la vérité, monsieur.

—Ainsi vos riches parents ne vous sont jamais venus en aide ?

Jamais.

—M. Caillet a deux enfants ; les connaissez-vous ?

—Je n'ai jamais vu ni son fils ni sa demoiselle. Un jour, aux Champs-Élysées, ma mère m'a fait remarquer deux dames qui revenaient du Bois dans une calèche trainée par deux chevaux magnifiques : c'étaient mademoiselle Caillet et sa mère. La voiture allait vite, je n'ai fait que les entrevoir, et il est probable que je les rencontrerais aujourd'hui sans les reconnaître.

Tout en causant, le jeune homme avait accompagné Adrienne jusqu'à la rue de Seine.

—Vous voilà presque à votre porte, mademoiselle, lui dit-il ; je me vois forcé de vous quitter.

Il la salua respectueusement et ils se séparèrent.

V

Un instant après, Adrienne était près de sa mère.

—Je n'ai pas le livre, lui dit-elle avec tristesse ; une personne l'a acheté. Il a été vendu cinq francs cinquante centimes et je n'avais que cinq francs, toute notre fortune.

—Ma pauvre enfant, c'est encore une déception, répondit madame Duverger ; mais il faut nous consoler de celle-ci comme de toutes les autres.

—J'aurais eu tant de plaisir à dépenser aujourd'hui notre unique pièce de cinq francs !

—Demain, tu toucheras le prix de ton travail de la semaine ; tu as absolument besoin d'une paire de bottines, tu pourras te l'acheter.

—Non, chère mère, celles-ci iront encore un mois ; je préfère acheter, pour toi, quelques bouteilles de vin vieux de Bordeaux. C'est le moyen de recouvrer tes forces, dit le médecin.

—Je ne veux pas insister ; avec toi je ne gagne jamais.

—Maintenant, chère mère, je dois t'avertir d'une rencontre que j'ai faite : un jeune homme, que je ne connais pas, m'a parlé.

—Où cela ?
 —Dans la rue.
 —Dans la rue !... mais tu ne lui as pas répondu ?
 La jeune fille rougit.
 —Si, chère mère, je lui ai répondu.
 —Oh ! Adrienne, quelle imprudence !
 —Ce n'est pas la première fois que l'on m'adresse ainsi la parole...
 —C'est inévitable ; cela arrive à toutes les jeunes filles pauvres.
 —Je ne réponds jamais. Pourquoi ai-je été moins réservée aujourd'hui ? Je ne le sais pas. J'ai été surprise ; il avait l'air si bon, si convenable, si honnête...
 —Le piège se cache sous les fleurs.
 —C'est un jeune homme du monde.
 —Raison de plus pour te défier.
 —Il connaît M. Caillet et sa famille.
 —Ah ! Enfin, que t'a-t-il dit ?
 —Il était là quand j'ai voulu acheter le livre ; il m'a vue pleurer.
 —Oh ! le danger des larmes ! murmura madame Duverger.
 —Cela lui a fait de la peine, continua la jeune fille, et il m'a suivie.
 Il m'a dit qu'il s'intéressait à nous, qu'il pouvait nous être utile. Sa mère, qu'il aime beaucoup, doit venir à Paris, bientôt, et me commandera des ouvrages de broderie. Tu comprends, chère mère, que si je pouvais travailler directement pour le client, je gagnerais quatre fois plus.
 —Et tu as cru tout cela ?
 —Sans doute : pourquoi aurait-il cherché à me tromper ?

—Chère innocente ! Pourquoi ! Il fallait bien qu'il te dit quelque chose. Tu lui as donné notre adresse ?

—Oui, répondit Adrienne en baissant les yeux.

—Autre imprudence, et pour te la faire commettre il fallait bien qu'il t'inspirât de la confiance. L'imagination des séducteurs est féconde ; rien ne les embarasse. Il a bien vu, ce beau fils de famille, que ce n'était pas à toi qu'il pouvait offrir une parure, un bijou... Il a trouvé un autre moyen de fixer ton attention ; il t'a parlé de sa mère, il t'a promis du travail. Du travail !... Sait-il seulement si tu sais travailler ?... Les services qu'un homme offre dans la rue à une jeune fille ne sont jamais désintéressés.

—Oh ! ma mère, ce serait odieux !

—Je serais désolée de te faire croire que tout est mal, perfidie ou mensonge ; mais je veux te prémunir contre les entraînements qui peuvent être un péril pour ton cœur, qui ne sait que le bien et qui, je l'espère, n'apprendra jamais le mal. Va, mon enfant, je te connais, je suis sûre de toi et ne m'effraye point ; seulement, une autre fois, ne crois pas aussi facilement aux choses qu'on te dira.

—J'ai commis aujourd'hui une légèreté, ma mère, cela ne m'arrivera plus ; pardonnez-moi, Madame Duverger attirera la jeune fille sur son cœur et la pressa dans un long embrassement.

Après avoir quitté Adrienne, le jeune inconnu était descendu sur les quais et il réfléchissait en se rappelant les paroles de la jeune fille.

LUDOVIC ALEVY.

(A suivre)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIFGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

HON. A. W. OGLIVIE, *Vice-Président.*

G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

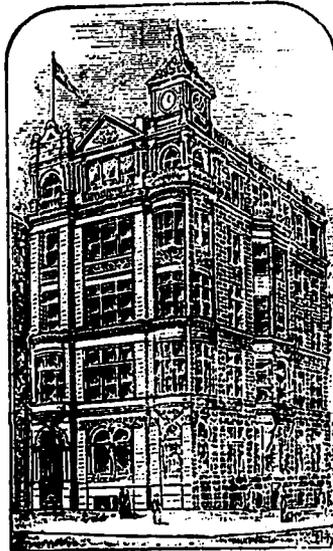
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
 POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

ENCORE * DES * AVANTAGES !

93 rames de papier-note, réglé, \$1 25 la rame,
5 rames pour \$5.50.

VALEUR REELLE \$2 LA RAME.

130,000 Enveloppes blanches, No 7, 75c le mille. Valant \$1.00.

35,000 Enveloppes en papier-toile à 75c le mille. Valant \$1.50.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—**THOMAS DAVIDSON**, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 316.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desseins, et publié par Aristide Filastreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,

AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W. Horbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1¹
PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316.
Telephone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.
4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, AROBATES,
COMÉDIE ET OPIRETTES.

AU MUSEE

MERCIER sur son LIT de MORT
100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.
Le Musée sera ouvert le **DIANCHE**
de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE
Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON
25, rue de Lille, PARIS
Le seul au monde publiant 100 Gravures par 1 franc.

50 OUVRAGES
1° AGRICULTURE
2° ANIMAUX
3° ARCHITECTURE
4° ARTS
5° BOTANIQUE
6° GÉOLOGIE
7° HISTOIRE
8° MÉTÉOROLOGIE
9° MINÉRALOGIE
10° MUSEUM

LA SAISON public, en outre des caricatures de la M. D. et des descriptions des gravures, un **RAVIS-ART** mensuel, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte.
N°-échantillon gratuit. — Abonnements :
3 mois..... 50c
6 "..... 1.00c
12 "..... 2.00c

Agents à Montréal.....
1084 et 1086 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
BOITE 274.



POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLÉON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale ; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules seraient bien de venir voir un échantillon de notre relieure à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS

23 Rue Saint-Nicolas.